



**Projet de Maison de santé de Cusy  
Réunion du 16 mars 2018**

Présents :

Serge PETIT	Maire de Cusy	<a href="mailto:serge.petit@conseil-municipal.com">serge.petit@conseil-municipal.com</a>
Josiane MANNIEZ	Elue à Cusy	<a href="mailto:josiane.manniez@conseil-municipal.com">josiane.manniez@conseil-municipal.com</a>
Michèle BROUSSE	Elue à Cusy	<a href="mailto:michele.brousse@conseil-municipal.com">michele.brousse@conseil-municipal.com</a>
Josiane DUFFOURD-CAGNON	Elue à Cusy	<a href="mailto:josianemairie@orange.fr">josianemairie@orange.fr</a>
Stéphanie PRATT	Médecin généraliste	<a href="mailto:cabinetmedicalcusy@gmail.com">cabinetmedicalcusy@gmail.com</a>
Candice INACIO	Médecin généraliste	<a href="mailto:cabinetmedicalcusy@gmail.com">cabinetmedicalcusy@gmail.com</a>
Renaud DESPRES	Médecin généraliste	<a href="mailto:cabinetmedicalcusy@gmail.com">cabinetmedicalcusy@gmail.com</a>
Julien TAPIERO	Médecin généraliste	<a href="mailto:julientapiero@hotmail.fr">julientapiero@hotmail.fr</a>
Laurence BEVILLE	Infirmière	<a href="mailto:infirmirerescusy@gmail.com">infirmirerescusy@gmail.com</a>
Bérengère MEAUZE	Infirmière	<a href="mailto:infirmirerescusy@gmail.com">infirmirerescusy@gmail.com</a>
Samy AUBERT	Podologue	<a href="mailto:samyaubert@gmail.com">samyaubert@gmail.com</a>
Céline KOZIOL NEAU -	Kinésithérapeute	<a href="mailto:Celine.neau@yahoo.fr">Celine.neau@yahoo.fr</a>
Kévin CANTECORP	Kinésithérapeute	<a href="mailto:k.cantecorps@gmail.com">k.cantecorps@gmail.com</a>
François DUFOREST	Kinésithérapeute- Ostéopathe	<a href="mailto:Kine.duforest@wanadoo.fr">Kine.duforest@wanadoo.fr</a>
Stéphane PIERRE	Kinésithérapeute	<a href="mailto:Steph.pierre@hotmail.com">Steph.pierre@hotmail.com</a>
Ioana HANCILA	Dentiste	<a href="mailto:ioana.hancila@yahoo.ro">ioana.hancila@yahoo.ro</a>
Nicolas FAUDON	Agence Alpine des Territoires (AGATE)	<a href="mailto:nicolas.faudon@agate-territoires.fr">nicolas.faudon@agate-territoires.fr</a>

## Rappel du contexte :

La commune de Cusy souhaite réaliser un programme de 60 à 80 logements au chef-lieu sur le tènement « Les Bruchets », venant ainsi compléter le projet de résidence seniors en cours de réalisation. Ce programme immobilier, qui pourra accueillir différents commerces et services au rez de chaussée, dont des professionnels de santé, fera l'objet d'un appel à projet, démarche qui permettra à la commune de recueillir plusieurs propositions de la part de groupements de constructeurs (des équipes réunissant architectes, urbanistes, ingénieurs, paysagistes...).

L'Agence Alpine des Territoires (AGATE) est chargée d'accompagner la commune sur l'élaboration du cahier des charges et le lancement de l'appel à projet.

Lors de la réunion du 8 février dernier, une première ébauche de la situation actuelle et des besoins des professionnels de santé a été réalisée. Au stade de la rédaction du cahier des charges, l'objectif n'est pas d'avoir une évaluation précise de l'ensemble des praticiens intéressés et des surfaces, mais une première estimation. Celle-ci est enrichie par un nouveau tour de table réalisé auprès des professionnels de santé, plus nombreux que lors de la précédente réunion. **Les résultats figurent dans le tableau ci-joint.**

D'autres questions sont posées par les professionnels de santé, auxquelles il est encore trop tôt pour répondre, à ce stade de la démarche :

- La forme du bâtiment et la configuration des locaux (notamment le fait d'être de plain-pied ou avec un étage, et d'avoir plusieurs entrées pour la maison de santé, ...)
- Le prix au m<sup>2</sup> de l'achat et/ou de la location
- Le secrétariat commun
- Le stationnement
- ...

Nicolas Faudon d'AGATE précise que différentes aides potentielles à l'investissement existent à destination de la Collectivité locale, souvent soumises à l'obtention du label Maison de santé. Elles émanent :

- De la Région Auvergne Rhône-Alpes : l'aide est plafonnée à 200 000 € pour les maisons de santé situées en zone déficitaire
- Du Département de la Haute-Savoie (modalités à identifier)
- De l'Etat, sous conditions :
  - Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) : le dépôt des dossiers est possible tout au long de l'année avec une date butoir en novembre 2018 pour l'année 2019 (aide conditionnée au label MSP)
  - Dotation de soutien à l'investissement public local (DSIL) en fonction de thématiques prioritaires à l'année

Les aides de l'ARS sont destinées aux professionnels de santé en fonction du niveau de labellisation de leur projet de santé.

Il est proposé d'intégrer les différents éléments de surfaces et de locaux estimés dans le cahier des charges, et de poursuivre le travail avec les professionnels de santé dès lors que le travail technique aura davantage avancé sur l'ensemble du cahier des charges (prochaine réunion en juin ?).

À : BROUSSE MICHELE <[michele.brousse@conseil-municipal.com](mailto:michele.brousse@conseil-municipal.com)>, DUFFOURD-CAGNON JOSIANE <[josianemairie@orange.fr](mailto:josianemairie@orange.fr)>, [cabinetmedicalcussy@gmail.com](mailto:cabinetmedicalcussy@gmail.com), [julientapiero@hotmail.fr](mailto:julientapiero@hotmail.fr), [infirmirerescussy@gmail.com](mailto:infirmirerescussy@gmail.com), [samyaubert@gmail.com](mailto:samyaubert@gmail.com), [Celine.neau@yahoo.fr](mailto:Celine.neau@yahoo.fr), [k.cante-corps@gmail.com](mailto:k.cante-corps@gmail.com), [Kine.duforest@wanadoo.fr](mailto:Kine.duforest@wanadoo.fr), [Steph.pierre@hotmail.com](mailto:Steph.pierre@hotmail.com), [ioana.hancila@yahoo.ro](mailto:ioana.hancila@yahoo.ro), MANNIEZ JOSIANE <[josiane.manniez@conseil-municipal.com](mailto:josiane.manniez@conseil-municipal.com)>

---